



ASSAINISSEMENT DE LA DÉCHARGE INDUSTRIELLE DE BONFOL COMMISSION D'INFORMATION ET DE SUIVI

Secrétariat :
c/o Office de l'environnement (ENV)
Les Champs Fallat
CH-2882 St-Ursanne
t +41 32 420 48 03, f +41 32 420 48 11
kathrin.gschwind@jura.ch
www.cis-bonfol.ch

Commission d'information de la DIB *Procès-verbal*

SEANCE N° 5/2011 DATE : **Vendredi 9 décembre 2011**
LIEU : **Salle municipale, Réchésy**
HEURE : **10h30 – 12h15**

Entité		Participant-e		Présent	Excusé/ Absent
Longet René, Président				X	
Entités fondatrices					
RCJU – Office de l'environnement	ENV	Bapst	André		X
	ENV	Fernex	Jean		X
	ENV	Meusy	Jean-Pierre	X	
RCJU – Service juridique	JUR	Schaffter	François	X	
Expert RCJU		Buser	Marcos		X
bci Betriebs-AG		Fischer	Michael		X
		Aeby	Anton		X
		Luttenbacher	Rémi	X	
		Scharvogel	Bernhard		X
Institutions suisses					
Commune de Bonfol		Beuret	Jean-Pierre	X	
		Girardin	Pascal		X
Commune de Beurnevésin		André-Fridez	Claude		X
		Zbinden	Daniel		X
Office fédéral de l'environnement		Wenger	Christoph		X
		Hammer	Bernhard		X
Institutions françaises					
Région Franche-Comté - Administration	DREAL	Collin-Huet	Marie-Pierre		X
	DREAL	Gardès	Aurélie		X
	DREAL	Recchia	Elodie		X
	ARS	Bellec	Simon		X
Département du Territoire de Belfort, Administration	SIDPC90	Godfroy	Gilles	X	
	SIDPC90	Lardier	Nicolas		X
Département du Territoire de Belfort, Conseil général	CG90	Forcinal	Anne-Marie		X
	CG90	Richert	Jean		X
Région Alsace - Administration	DREAL	Gerlier	Mathieu		X
	DREAL	Vallart	Jacques		X
	ARS	Heimanson	Carl		X
Département du Haut-Rhin, Administration	DDT	Spies	Patrick		X
	DDT	Comesse	Jean-Michel		X
Département du Haut-Rhin, Conseil général	CG68	Reinhard	Armand		X
	CG68	Walter	Georges		X

Entité	Participant-e		Présent	Excusé/ Absent
Préfecture du Haut-Rhin; coordination des services de l'Etat français par le Sous-préfet d'Altkirch	Camier	Yves		x
SMARL, Syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux	Dietmann	Daniel		x
	Waechter	Antoine		x
Commune de Pfetterhouse	Frisch	Jean-Rodolphe, Vice-président CIS		x
	Heyer	Morand	x	
Commune de Réchésy	Ecoffey	Hubert	x	
	Vacant			
Société civile				
WWF Suisse	Chollet	Clarence	x	
Greenpeace Suisse	Wüthrich	Matthias		x
	Zenger	Yves		x
Pro Natura Jura	Egger	Jean-Pierre		x
	Merguin Rossé	Lucienne		x
Unia Le Syndicat	Fedele	Pierluigi		x
	Hamel	Arthur		x
Demeter Schweiz	Küffer Heer	Susanne		x
Collectif Bonfol franco-suisse	Fousseret	Alain		x
	Walther	Jean-Louis		x
	Forter	Martin	x	
Commission de protection des Eaux de Franche-Comté	Lassus	Michel, Vice-président CIS		x
Communauté de communes du Sud Territoire	CCST	Le Roy	x	
Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ)	Gerber	Jean-Frédéric		x
equiterre	Chevalley	Isabelle		x
Alsace Nature Haut-Rhin	Bernhard	Pierre		x
	Pluskota	Jean		x
Invité	Belser	Eduard	x	

Introduction

R. Longet ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il remercie la commune de Réchésy de son hospitalité et en particulier M. le Maire Hubert Ecoffey d'avoir invité la CIS à siéger dans sa commune.

Il salue particulièrement M. Eduard Belser, ancien Conseiller d'Etat bâlois, qu'il a invité à participer à la séance de ce jour, M. Belser étant sollicité pour jouer un rôle similaire au sien dans le cadre d'un autre projet d'assainissement dans la région bâloise.

E. Belser remercie de l'accueil et de la possibilité d'assister aux délibérations de la CIS. Etant en discussion en vue de prendre en charge une nouvelle tâche, à la demande du Conseil d'Etat de Bâle-Campagne, dans le contexte d'un assainissement de décharge, il se prépare cas échéant à l'assumer au mieux et se réjouit de pouvoir assister à la séance de ce jour.

R. Longet souhaite plein succès à M. Belser et espère que les travaux de la CIS pourront servir à d'autres. Au besoin, la CIS se tient à disposition de M. Belser.

H. Ecoffey remercie les personnes présentes d'avoir répondu à son invitation. Il souhaite à toutes et à tous la bienvenue à Réchésy et bons travaux. Il profite pour donner rendez-vous le 13 décembre à la soirée débat liée à la présentation du film "C'est arrivé près de chez nous" à Delle.

Modifications dans la composition de la CIS:

R. Longet fait part des informations suivantes:

- WWF Jura: M. Philippe Riat est remplacé par Mme Clarence Chollet qui assume dorénavant le secrétariat du WWF Jura. R. Longet souhaite la bienvenue à Mme Chollet qui se présente brièvement.
- Par courrier du 21 octobre 2011, le Conseil général du Territoire de Belfort donne acte de sa représentation au sein de la CIS, à savoir Mme Anne-Marie Forcinal (titulaire) et M. Jean Richert (suppléant; remplaçant de M. Jean Raymond).
- Greenpeace: Mme Nadine Böhlen est remplacée par M. Yves Zenger, nouveau suppléant de M. Wüthrich.
- M. Gilles Godfroy remplace M. Nicolas Lardier à la séance de ce jour.

Pour terminer, R. Longet informe de l'élection au Parlement fédéral (Conseil national) de Mme Isabelle Chevalley, membre de la CIS. Les membres présents félicitent Mme Chevalley pour son élection et signent une carte de vœux à son intention.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

2. Procès-verbal de la séance du 23 septembre 2011

Le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2011 est adopté sans modification.

3. Etat d'avancement du projet

bci Betriebs-AG

R. Luttenbacher présente l'avancement des travaux d'assainissement (cf. présentation en annexe).

Cette présentation n'appelle pas de commentaire particulier de la part des personnes présentes.

R. Luttenbacher rappelle encore les possibilités pour le public de visiter la décharge. Une visite guidée pour des personnes individuelles est organisée chaque premier vendredi du mois; l'inscription se fait via l'administration communale de Bonfol. R. Luttenbacher note que cette offre n'a plus été saisie ces derniers temps.

R. Longet est d'avis que la visite de la DIB peut effectivement constituer, d'une façon ou d'une autre, une carte à jouer pour la région et être l'amorce pour attirer des personnes interpellées par la thématique.

Cet aspect "touristique" de la DIB fait l'objet d'une brève discussion. Le chantier de la DIB, par sa construction, par la taille et l'assainissement qui constitue un projet pilote, représente effectivement un intérêt particulier pour le village de Bonfol et la région transfrontalière.

H. Ecoffey déplore quelque peu le désintérêt actuel au sein de la population pour ce chantier exceptionnel.

L. Le Roy profitera de l'occasion lors de la soirée débat du 13 décembre pour mentionner que la décharge est visitable, sans toutefois oublier de rappeler l'accès restreint à la salle de commande qui ne se fait que les vendredis après-midi. Dans ce contexte, elle informe que les organisations partenaires du Contrat de rivière transfrontalier Allaine sont très intéressées à la DIB et la visiteront prochainement (1^{er} trimestre 2012).

Du côté du *Canton*, il n'y a rien de particulier à signaler.

4. Suivi environnemental et social

bci Betriebs-AG

R. Luttenbacher présente les aspects liés au suivi environnemental et social (cf. présentation en annexe).

M. Forter souhaite connaître la durée de fonctionnement du traitement de l'air sur charbon actif (redondance en cas de non-fonctionnement de l'oxydation thermique). R. Luttenbacher répond qu'il s'agit de quelques semaines.

R. Luttenbacher profite pour distribuer la dernière édition de la "Newsletter" de bci Betriebs-AG ainsi qu'un prospectus lié aux aspects sécurité et qui est dorénavant remis aux visiteurs et intervenants sur le site. Se référant à l'interdiction de faire des photos qui y figure, R. Longet demande par quoi cette interdiction est motivée. R. Luttenbacher répond que cette interdiction est valable de manière générale, mais qu'une autorisation de faire des photos peut être demandée à bci lors de la visite au Pavillon.

R. Luttenbacher vient ensuite sur le suivi des travailleurs du point de vue de l'hygiène et de la sécurité du travail effectué par les spécialistes mandatés par les consortiums et agréés par les autorités cantonales. Il présente brièvement les deux intervenants principaux dans ce domaine, à savoir le Dr Stefan Jeggli, médecin du travail, et Mme Chantal Leuenberger, hygiéniste du travail. Ces deux personnes suivent le personnel de manière régulière, le Dr Jeggli au niveau des aspects médicaux (prélèvements sanguins et urinaires) et Mme Leuenberger au niveau des aspects de la qualité de l'air ambiant et des équipements de protection individuels. Les deux spécialistes sont en contact régulier avec l'hygiéniste du travail du Canton.

R. Longet demande à quel rythme les prélèvements sont effectués. R. Luttenbacher répond que les contrôles se font environ tous les deux mois jusqu'à maintenant. De plus, ils se font également quand des modifications sont apportées aux processus de travail.

Au niveau de la surveillance des eaux, R. Luttenbacher informe que les analyses annuelles par screening ont été effectuées. Elles se trouvent actuellement chez le Prof. Oehme pour expertise.

R. Luttenbacher profite de l'occasion pour informer qu'entre Noël et Nouvel An, les travaux d'excavation sont arrêtés (24.12.11-2.1.12). Il est possible que HIM profite de cette période pour vider les bunkers de stockages intermédiaires et conditionner les déchets en containers. Des transports de déchets par train sont également prévus. L'exploitation reprendra le 3.1.2012.

Canton

J.-P. Meusy expose quelques éléments liés à la haute surveillance exercée par les autorités.

Air: Le Canton prévoit en 2012 une campagne de haute surveillance de l'air, à réaliser par un mandataire externe vu les équipements spécifiques nécessaires.

Eaux: J.-P. Meusy rappelle que le Canton conduit un programme de surveillance depuis de nombreuses années. Lors de la dernière séance, la campagne de prélèvement de juin, portant essentiellement sur le bassin de la Vendline avec un volet sur la faune piscicole, avait été mentionnée. Cette campagne, effectuée en collaboration avec la Fédération cantonale des pêcheurs jurassiens a notamment inclus l'analyse des composés de type PCB, dans le prolongement du monitoring effectué ces dernières années sur les cours d'eau jurassien et qui avait conduit à la fermeture de la pêche dans la Birse à Choindoz. Pas de problème décelé dans la Vendline.

Une campagne de prélèvement et d'analyses par screening a eu lieu le 27 septembre 2011. Les résultats y relatifs n'ont pas apporté de nouvelles informations. Ils seront publiés prochainement sur le site internet du Canton. La dernière campagne du Canton a eu lieu le 30 novembre 2011. Les analyses sont en cours.

Santé des travailleurs: R. Luttenbacher a mentionné les éléments principaux. J.-P. Meusy ajoute que l'hygiéniste du travail du Canton accomplit également des campagnes d'analyse spécifiques. Des adaptations au monitoring santé ont d'ailleurs été apportées suite aux modifications de certaines procédures de travail.

En résumé, les travaux d'assainissement se déroulent normalement, même s'ils se trouvent encore dans la phase pilote consécutive aux mesures mises en place après l'explosion intervenue en été 2010.

Pour le Canton, l'assainissement se déroule conformément aux conditions prévues et stipulées dans les autorisations délivrées, en particulier liées au permis de construire.

5. Présentations et promotion du film de la commission; soirée du 13.12.11 à Delle, répartition des coûts; présentation dans le Canton du Jura, décision

En introduction, R. Longet explique qu'il y a quelques points à clarifier par rapport à la communication de la CIS liée au film "C'est arrivé près de chez nous". La CIS avait décidé initialement qu'elle organisait deux présentations simultanément, à Delle et à Delémont. Pour différentes raisons, la présentation envisagée à Delémont le 8.12. et dont le mandat d'organisation a été confié à J.-C. Hennemont a été suspendue, faute, d'après le mandataire, d'intérêt suffisant de la part des partenaires sollicités. La présentation prévue à Delle aura lieu le 13 décembre prochain.

R. Longet rappelle que le film est à disposition de tous les membres. Il lance un appel aux membres afin d'en faire usage; il s'agit d'un vrai outil de communication. Les membres peuvent s'adresser au secrétariat ou à lui-même en cas d'intérêt à organiser une manifestation autour du film.

Au stade actuel, la CIS a pris sur elle les deux présentations, à Pully et à Delle et aurait aussi pris en charge celle de Delémont. Il paraît logique à R. Longet que la CIS endosse les coûts de ces deux présentations. Pour les présentations futures, si c'est la décision d'une organisation membre de la

commission, il appartient à cette organisation de financer et d'organiser la chose. Si c'est la CIS qui décide de présenter le film, c'est à elle d'assumer les coûts y relatifs. Seules les présentations expressément validées par la CIS comme étant les siennes peuvent donc être financées sur son budget, il faudra chaque fois en décider spécifiquement au préalable. Si une présentation devait être organisée à Delémont, elle tombera sous cette catégorie. Par ailleurs la CIS encourage vivement l'usage du film, qui a été financé par certains de ses membres.

R. Longet conclut en demandant si les personnes présentes partagent son avis.

Du point de vue du financeur de la CIS, R. Luttenbacher indique que bci désire rester dans le budget global attribué à la CIS. bci souhaite également qu'une estimation des coûts liés à de telles manifestations/présentations soit établie au préalable et qu'un projet comme tel soit validé par la CIS, y compris sous l'angle financier. Il demande ce qu'il en a été pour la présentation qui a eu lieu à Pully.

R. Longet avait donné son accord pour Pully en considérant qu'en 2011 auraient eu lieu trois présentations, à Pully, à Delémont et à Delle. A ce rythme, il n'y a pas de risque de sortir du cadre budgétaire. Si la CIS décide un jour de nouvelles présentations il y aura lieu d'en valider préalablement les coûts. R. Longet souhaitait clarifier ce point aujourd'hui. Pour les présentations futures, elles se discuteront donc au sein de la CIS et les aspects financiers pourront ainsi être discutés.

H. Ecoffey rejoint les propos de R. Luttenbacher. En cas de tel projet, le cadre financier doit normalement être fixé au départ. Pour la présentation à Delle, les frais resteront largement dans le cadre du budget dont dispose la CIS. L. Le Roy précise que la salle et le cinéma sont mis à disposition gratuitement, il ne reste que les frais de repas et de déplacement pour les intervenants, soit en gros env. 800 €.

H. Ecoffey expose les démarches entreprises pour annoncer la présentation du film, à savoir une campagne d'information relativement importante, l'invitation aux médias qui ont fait paraître des articles dans la presse ainsi que la publicité à la radio locale. Le film illustre l'historique de l'assainissement de la DIB, il y a un intérêt à le communiquer. H. Ecoffey relève encore que le travail de la CIS n'a pas toujours été simple, le projet ayant connu des épisodes tendus. Il est dans l'esprit du film de témoigner de ces aspects auprès de ses concitoyens et des générations futures.

L. Le Roy observe que la campagne d'information en vue du 13.12. ne s'est pas étendue sur la partie suisse. R. Longet lui propose qu'elle contacte les médias du canton du Jura (LQJ, RFJ) par téléphone afin de les informer de la démarche envisagée qui consiste à présenter le film côté français dans le but d'évaluer comment ce dossier est perçu de l'autre côté de la frontière et surtout à présenter en détails les processus mis en place.

J.-P. Meusy rappelle qu'une présentation du film s'est faite en octobre en marge d'une assemblée communale à Bonfol. Il y avait de l'intérêt, mais pas de questions. Auparavant, les médias ont été informés par le communiqué de presse de la CIS lors de la mise en ligne du film sur le site de la CIS en septembre dernier. Le film est toujours téléchargeable sur le site internet de la CIS.

J.-P. Beuret précise que le film projeté en marge de l'assemblée communale à Bonfol n'était pas annoncé à l'ordre du jour de cette dernière. Cela explique en partie selon lui l'intérêt limité lors de sa présentation.

R. Longet souligne que le but d'un contact avec les médias jurassiens en lien avec la projection de Delle n'est pas que d'annoncer la soirée, mais de venir découvrir l'événement, soit la perception du dossier côté France.

Pour revenir à une présentation du film dans le Jura, R. Longet demande si la CIS souhaite que l'on fasse cette présentation ou si elle y renonce, sachant que les sponsors du film font partie de la CIS, sachant également que l'exploitation tourne sans problèmes majeurs et suscite moins d'intérêt de la part du public. Il demande donc si l'annulation de la soirée envisagée à Delémont est définitive.

J.-P. Meusy répond en résumant la situation. J.-C. Hennet avait été mandaté par la CIS pour initier l'organisation de la présentation à Delémont. La demande n'a selon ce dernier pas rencontré un grand enthousiasme (période de fin d'année chargée, etc.) de la part des intervenants ce qui l'a amené à proposer son annulation au Président. La discussion pourra être reprise au printemps, l'expérience de Delle sera à ce titre intéressante. J.-P. Meusy n'est personnellement pas opposé à une présentation du côté jurassien pour autant que celle-ci présente un intérêt et réponde à des attentes du public. Il suggère dès lors de garder la porte ouverte à un tel projet.

R. Longet est d'avis qu'il faut identifier ce qui est intéressant pour le public. En cas de difficultés dans l'exploitation du site, le public va s'intéresser à ces aspects. Si l'exploitation se déroule sans encombre, on peut aussi s'intéresser aux questions de fond abordées dans le film. On peut développer différentes thématiques à partir du film. La réaction à Pully avait surpris dans ce sens qu'il y avait des participants très

intéressés par les enjeux de la chimie propre, la production de déchets, etc. Le bilan de la présentation à Delle pourra être tiré lors d'une prochaine séance.

M. Heyer pense que la projection du film à Pfetterhouse sera un passage obligé. Si l'intérêt est peut-être moindre dans certaines villes plus éloignées, à Pfetterhouse, le contexte est très proche, la pression n'est pas morte. Les élus doivent répondre aux questions. Une projection du film début 2012 à Pfetterhouse est donc demandée par la commune de Pfetterhouse. La question étant importante au niveau financier, M. Heyer demande à ce que la projection de Pfetterhouse soit programmée en 2012. Le fait que la première présentation en France ait eu lieu à Delle ne gêne pas les représentants de la commune de Pfetterhouse, l'essentiel est que l'assainissement réussisse.

Pour conclure, R. Longet résume les orientations relatives aux projections du film, à savoir

- Le film est téléchargeable sur le site internet de la CIS; une demande de statistique de téléchargement sera posée par le secrétariat au gestionnaire du site.
- En 2011, deux présentations (Pully et Delle) sont prises en charge par la CIS.
- En 2012, deux présentations sont projetées: une à Pfetterhouse et une éventuellement dans le Jura suisse. La CIS accepte de prendre en charge la présentation de Pfetterhouse (la prise en charge de celle dans le canton du Jura étant déjà décidée).
- Au niveau des frais, l'ordre de grandeur est un peu le même partout.
- Les DVD du film seront distribués aux membres présents à l'issue de la séance, resp. transmis par courrier.

6. Divers, prochaines séances

Divers

R. Longet évoque le rythme actuel des séances de la CIS. Vu l'état actuel d'avancement des travaux, il demande si les membres souhaitent garder le rythme trimestriel ou l'étendre à un rythme semestriel. Il lui importe toutefois que l'assiduité reste correcte et que les membres s'engagent à participer aux séances.

M. Forter souhaite garder quatre séances par an.

J.-P. Meusy observe qu'il y a 13 personnes présentes à la séance du jour. Le fait que les choses se déroulent bien sur le site ne signifie pas forcément qu'il n'y a rien à dire. Si l'option semestrielle devait être retenue, rien n'empêche de se réunir dans l'intervalle en cas de besoin.

M. Heyer souhaite rester au rythme actuel. Malgré un assainissement qui se passe bien, il trouve important que la CIS se retrouve quatre fois par an. Il n'y a pas toujours tous les membres qui sont présents, mais il est important de se rencontrer, car cet assainissement est un projet humain extraordinaire.

H. Ecoffey est plutôt du même avis que J.-P. Meusy, mais il voit également l'élément humain. Si les liens entre les communes de Réchésy et de Pfetterhouse se sont développés c'est grâce à l'assainissement de la DIB.

C. Chollet propose de fixer un rythme trimestriel et de voir, avant chaque séance, si l'ordre du jour nécessite cas échéant le maintien de la séance. R. Longet explique que l'ordre du jour de base est systématiquement repris comme ce jour. Il est difficile selon lui de définir des critères pour dire si la séance doit ou non être mise sur pied, s'agissant d'un suivi de routine.

M. Forter propose de siéger quatre fois par an, mais de se donner un horaire fixe d'une heure. R. Longet relève le problème du déplacement pour une heure. Il propose de siéger une fois sur deux à Delémont, sans partie repas, et une fois sur deux de tenir une séance plus étendue, suivie par un repas en commun.

Après cet échange de vue, les orientations décidées peuvent se résumer comme suit:

- Les séances de mars et de septembre 2012 se tiendront à Delémont et respecteront un horaire d'une heure et demi, sans repas organisé.
- Les séances de juin et décembre auront lieu sur le terrain et tiendront plus compte de l'aspect relationnel.

Prochaines séances

Les dates ci-après sont fixées:

- Vendredi 16 mars 2012 à Delémont (Salle du Parlement, 10h00 – 11h30)
- Vendredi 15 juin 2012 à Bonfol
- Vendredi 14 septembre 2012 à Delémont (Salle du Parlement, 10h00 – 11h30)
- Vendredi 7 décembre 2012 à Pfetterhouse.

A l'intention des nouveaux membres et pour mémoire aux autres, R. Longet rappelle que les débats de la CIS sont enregistrés pour les archives. Après la séance, les parties sont libres d'exprimer leur avis sur le dossier et cet avis est enregistré et apparaît sur le site internet de la CIS.

Fin de la séance: 12h15

Pour le procès-verbal:
Kathrin Gschwind

Annexe: présentation bci Betriebs-AG